

CIRCUIT REGIONAL CRE BRETAGNE DEVOUCOUX

2025

Le CREB organise un circuit dressage de Bretagne composé de 4 étapes.

- Landivisiau : 05 et 06 avril
- Plerguer : 17 et 18 mai
- Hennebont : 12, 13 et 14 juillet
- Plerguer : 26 et 27 juillet

OBJET :

Ce circuit a pour objectif de :

Promouvoir la discipline du dressage.

Valoriser les organisateurs en leur faisant bénéficier du label circuit régional.

Mettre en avant les cavaliers au travers de leurs performances sur un circuit privilégié.

Valoriser les épreuves Grand Prix : elles auront un coefficient 1,5 sur les listes de classement FFE.

CAHIER DES CHARGES POUR L'ORGANISATEUR :

Concours organisé sur deux jours.

Une ou plusieurs pistes de présentation de qualité, en respectant les distances des cabanes et du public, avec une détente 20x60 minimum par piste. Une très grande détente (dans un minimum de 60x80) peut être acceptée pour deux pistes. Les cavaliers Club et Amateur ne pouvant se trouver sur une même détente.

3 juges par épreuves. 1 juge hors CRE pour ces épreuves. Les juges devront être validés par le CREB.

Possibilité d'héberger les chevaux.

Accès aux pistes de présentation la veille du concours.

Secrétariat et comptabilité séparés du jury avec saisies des notes et affichage des résultats au fur et à mesure de l'épreuve.

Accueil de qualité pour les juges. Et afin d'inciter les juges à progresser dans leur qualification (passer de candidat national à national) : majoration des engagements de 3€. La somme récupérée sera

partagée et redistribuée aux juges présents par l'organisateur, à partir de la qualification juge national, en plus des frais de route.

Les 4 niveaux d'épreuves, Am 3, 2, 1, élite doivent être programmés. Préliminaire et Grand Prix.

Indiquer au BO que le concours fait partie du circuit régional.

Les remises des prix des épreuves sont gérées par l'organisateur.

PARTICIPATION DES CAVALIERS :

Le Circuit Régional se court par équipe de 2 cavaliers titulaires d'une licence amateur du CREB, quel que soit leur niveau de compétition.

L'équipe doit participer à 2 étapes minimum sur les 4.

L'inscription doit être faite avant la première étape auprès du CREB, ou lors de la première étape auprès de l'organisateur du concours (formulaire d'inscription).

Chaque cavalier de l'équipe court sur les épreuves Préliminaires et Grand Prix de son niveau. La reprise ne peut pas être dictée.

Seront prises en compte les 3 meilleures performances de chaque cavalier, une par concours, pour le podium final.

Pour chaque concours, chaque cavalier obtient :

	4 classés et +	3 classés	2 classés	1 classé
1 ^{ère} place	10 pts	9 pts	9 pts	8 pts
2 ^{ème} place	8 pts	7 pts	7 pts	1 pt
3 ^{ème} place	7 pts	6 pts	1 pt	1 pt
4 ^{ème} place	6 pts	1 pt	1 pt	
5 ^{ème} place	5 pts	1 pt	1 pt	
6 ^{ème} place	4 pts	1 pt	1 pt	
7 ^{ème} place	3 pts	1 pt		
8 ^{ème} place	2 pts	1 pt		
9 ^{ème} place et +	1 pt	1 pt		

En cas d'ex aequo, les résultats de la dernière étape départageront les cavaliers.

Si des ex aequo demeurent, seront pris les résultats des épreuves Grand Prix.

En dernier recours, les moyennes départageront les cavaliers.

REMISE DES PRIX :

Les cavaliers qui seront classés sur le podium final devront être obligatoirement présents lors de la finale à Plerguer les 26 et 27 juillet, en tenue.

Le sellier DEVOUCOUX offrira, lors de la dernière étape, aux deux concurrents vainqueurs du circuit régional, la mise à disposition d'une selle dressage DEVOUCOUX pendant un an, avec possibilité de rachat à un prix intéressant au bout de cette année, ou bien la restitution de la selle au sellier.

Des lots DEVOUCOUX seront donnés aux cavaliers à chaque étape de ce Circuit Régional.

Le CREB offrira les plaques et flots pour ce circuit.

Si le concours final est annulé (sécheresse par exemple), la remise des prix du podium, qui prendra en compte les étapes passées, se fera à Plerguer le jour prévu pour le concours.